

Réf: Dossier N° 049288

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSEIL JURIDIQUE,
D'AMENAGEMENT FONCIER ET GESTION IMMOBILIERE ALLANGBA
ET KOFFI » en abrégé « E.CJ. SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, PALMERAIE, Lot 256, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/06/2021, et enregistrés au CEPICI le 28/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSEIL JURIDIQUE,
D'AMENAGEMENT FONCIER ET GESTION IMMOBILIERE ALLANGBA
ET KOFFI » en abrégé « E.CJ. SARL »

Objet : Prestation de service et divers.
- Conseil Juridique, procédure, judiciaire et administrative.
- Conseil en matière foncière, gestion immobilière, promotion immobilière, intermédiation commerciale, négoce et Aménagement foncier.
- Et autres accessoires.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (20.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, PALMERAIE, Lot 256, Ilot 01

Dirigeant(s) : M KOFFI N'GUESSAN MAURICE (COGÉRANT), M ALLANGBA KOUAME KEVIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06208 du 03/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42542/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

